

Nantes Saint-Nazaire

Pôle métropolitain

Délibération

Réunion du comité du 10 juillet 2015

Délibération n°2015-08

Désignation des deux représentants à la société publique locale (SPL) Loire Estua

Date de la convocation : 03 juillet 2015

Nombre de membres du Comité Syndical : 113

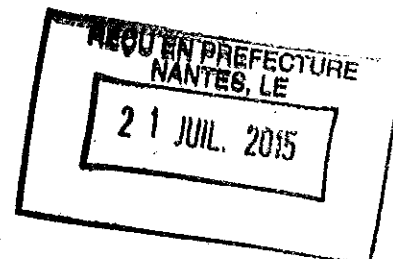
Nombre de Conseillers en exercice : 113

Présidente de séance : Johanna ROLLAND

Présents 65 : Bertrand AFFILE, Rodolphe AMAILLAND, Martin ARNOUT, Laure BESLIER, Jean Luc BESNIER, Joseph BEZIER, Christian BIGUET, Pascal BOLO, Jean-Michel BUF, Eric BUQUEN, Jocelyn BUREAU, Michel CAILLAUD, Sylvie CAUCHIE, Alain CHAUVEAU, Christian COUTURIER, Elisabeth CRUAUD, Yves DAUVE, Laurianne DENIAUD, Marc DENIS, Edouard DEUX, Gérard DRENO, Dominique DUCLOS, Philippe EUZENAT, François FEDINI, Laurence GARNIER, Joël GEFFROY, Marie-Cécile GESSANT, Frédéric GREGOIRE, Michèle GRESSUS, Laurence GUILLEMIN, Pascale HAMEAU, Pierre HAY, Jean Yves HENRY, Yannick JIMENEZ, Jean Pierre JOUTARD, Claude LABARRE, Julie LAERNOES, Patrick LAMIABLE, Dominique LE BERRE, Lénaïck LECLAIR, Sylvain LEFEUVRE, Yvon LERAT, Michel LUCAS, Dominique MANACH, Alain MANARA, Pascal MARTIN, David MARTINEAU, Isabelle MERAND, Marie-Hélène MONTFORT, Rémy NICOLEAU, Barbara NOURRY, François OUVARD, Joseph PARPAILLON, Mireille PERNOT, Pascal PRAS, Eric PROVOST, Thomas QUERO, Jean-François RICARD, Alain ROBERT, Johanna ROLLAND, Fabrice ROUSSEL, Claudine SACHOT, Jean Louis THAUVIN, Roger VEILLAUD, Alain VEY.

Absents et représentés 13 : Céline CARDIN donne pouvoir à Marc DENIS, Jacques DALIBERT donne pouvoir à Lénaïck LECLAIR, Valérie GAUTIER donne pouvoir à Jean-Louis THAUVIN, Joël GUERRIAU donne pouvoir à Isabelle MERAND, André KLEIN donne pouvoir à Alain CHAUVEAU, Monique MAISONNEUVE donne pouvoir à Joseph PARPAILLON, Serge MOUNIER donne pouvoir à Rodolphe AMAILLAND, Jean-Paul NICOLAS donne pouvoir à Christian BIGUET, Nicolas OUDAERT donne pouvoir à Elisabeth CRUAUD, Jean-Claude PELLETEUR donne pouvoir à Edouard DEUX, Annie ROCHEREAU PRAUD donne pouvoir à François OUVARD, Pierre THOMERE donne pouvoir à Sylvie CAUCHIE, Marcel VERGER donne pouvoir à Gérard DRENO.

Absents et excusés 35 : Jean-Guy ALIX, Gérard ALLARD Marie-Annick BENATRE, Gaëlle BENIZE Cécile BIR, Benoît BLINEAU Christian BRUN, François CHENEAU, Claudine CHEVALLEREAU, Pascale CHIRON, Mahel COPPEY, Christophe COTTA, Serge DAVID, Véronique DUBETTIER-GRENIER, Jacques GARREAU, Jacques GILLAIZEAU, Hervé GRELARD, Bertrand HERRERO, Franck HERVY, Jean-Claude LEMASSON, Patrice LERAY, Catherine LUNGART, Lydie MAHE, Benjamin MAUDUIT, Alain MICHELOT, Benjamin MORIVAL, Jean Paul NAUD, Louis OUISSE, David PELON, Henri PIQUET, Jean Louis ROGER, Alain ROYER, Thierry RYO, David SAMZUN, Aymeric SEASSAU.



Délibération

Réunion du comité du 10 juillet 2015

Délibération n°2015-08

Désignation des deux représentants à la société publique locale (SPL) Loire Estua

Johanna ROLLAND, Présidente de séance

Exposé

Par délibération de ce jour, le comité syndical a approuvé les statuts de la société publique locale (SPL) Loirestua, ainsi que le montant de sa participation au capital.

Il convient, par suite, de procéder à la désignation de ses 2 représentants au Conseil d'administration de la société, conformément à ses statuts.

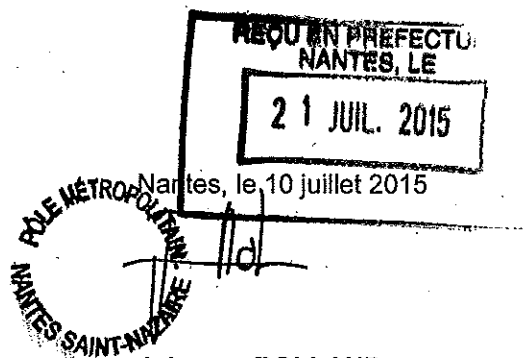
En conséquence, il est proposé au comité syndical de désigner, dans les conditions prévues à l'article L 2121-21 du Code général des collectivités territoriales et à l'unanimité de ses membres, ses représentants au Conseil d'administration de la SPL Loirestua, à savoir :

- M Martin ARNOUT (CARENE)
- M Fabrice ROUSSEL (Nantes métropole)

Le comité, dûment convoqué, délibère et :

- Désigne M Martin ARNOUT et M Fabrice ROUSSEL comme représentants du Pôle métropolitain au conseil d'administration de la SPL Loire Estua.

A L'UNANIMITE



Johanna ROLLAND
Présidente du Pôle métropolitain
Nantes Saint-Nazaire